

RAPPORT D'ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET EPA-V



PROJET EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



HAÏTI, JUIN 2016

1 Table des matières

RAPPORT D'ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET EPA-V	1
PROJET EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	1
2 LISTE DES ABRÉVIATIONS	4
3 RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	5
4 INTRODUCTION GÉNÉRALE ET MISE EN CONTEXTE	6
5 CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉVALUATION D'IMPACTS.....	7
5.1 L'évaluation par les acteurs	7
5.2 Le concept d'évaluation d'impacts.....	7
6 DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE	7
6.1 Déroulement du processus d'évaluation d'impacts	7
6.2 La collecte des données (Dialogues avec les acteurs)	8
6.3 L'analyse des données	9
7 DESCRIPTION DE LA SITUATION DE L'EAU AU SEIN DES LOCALITÉS SÉLECTIONNÉES AVANT LA MISE EN PLACE DU PROJET.....	9
8 L'IMPLICATION DES ACTEURS DANS LA MISE EN PLACE ET LA GESTION DES (SAEP).....	11
8.1 Implication des usagers.....	11
8.2 Implication des CAEPA, des TEPAC et des autorités locales	11
8.3 Récapitulatif de l'implication des acteurs locaux et des usagers dans la mise en œuvre et la gestion des SAEP (Tableau 1)	12
9 SATISFACTION DES ACTEURS PAR RAPPORT À LA MISE EN PLACE, LA GESTION ET LE FONCTIONNEMENT DES SAEP	13
9.1 Niveaux de satisfaction des usagers concernant le service de l'eau et l'attribution des rôles et des responsabilités dans la gestion des SAEP.....	13
9.2 Niveaux de satisfaction des acteurs partenaires relatifs aux appuis fournis par le projet EPA	14
10 LES IMPACTS DU PROJET PERÇUS PAR LES USAGERS ET LES ACTEURS PARTENAIRES.....	15
10.1 Impacts sur le plan sanitaire et sur les conditions liées à l'assainissement de base	16
10.2 Les impacts du projet EPA-V sur le plan économique.....	16
10.3 Les impacts du projet sur le plan environnemental et social.....	17
10.4 Résumé des impacts du projet EPA-V perçus par les usagers et les acteurs locaux (tableau 2).....	18
11 PERSPECTIVES DES ACTEURS PAR RAPPORT À LA GESTION ET AU FONCTIONNEMENT FUTUR DES SAEP.....	19
11.1 L'Amélioration de la qualité d'hygiène et de l'assainissement	19
11.2 Résumé de la perspective des acteurs en termes de gestion future des SAEP (Tableau 3)	20
12 LES DÉFIS ET LA QUESTION DE LA DURABILITÉ DES CHANGEMENTS INDUITS PAR LE PROJET EPA-V AU SEIN DES LOCALITÉS CONCERNÉES. ..	20
12.1 Défis en termes de pratiques d'hygiène et d'accès à l'assainissement de base	21

12.2 Récapitulatifs des défis, de la durabilité des changements et des leçons apprises (Tableau 4).....	21
13 CONCLUSION.....	22
14 ANNEXES : PHOTOS/GUIDES DES DIALOGUES INDIVIDUELS ET GROUPEUX.....	23

2 Liste des abréviations

EPA	Eau Potable et Assainissement
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
TEPAC	Technicien Eau Potable et Assainissement communal
CO	Citoyen Observateur
BF	Borne Fontaine
PE	Point d'Eau ou SAEP
SAEP	Service Approvisionnement en Eau Potable
BI	Branchement Individuel
CASEC	Conseil Administration de la Section Communale
MSP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
ONG	Organisation Non Gouvernementale

3 Résumé Exécutif

Les changements induits par le projet EPA-V au sein de ses zones d'intervention sont hautement considérables. Les observations faites ainsi que les données collectées auprès d'acteurs locaux et des usagers mettent en évidence des impacts sur le plan économique, sanitaire, environnement et social positifs et significatifs. En fait, les impacts phares de ce projet perçus par les acteurs sont entre autres : la disponibilité et l'accès à une eau jugée de qualité, la diminution considérable des maladies hydriques, appropriation dans une certaine mesure des règles d'hygiène, des techniques de traitement de l'eau courante, l'adoption de meilleures pratiques en termes gestion et d'évacuation des déchets humains et animaux(excréments, urine et autres), la réduction des conflits sociaux liés à la question de l'eau ainsi que la violation de certains droits des femmes. Le projet a également contribué à corriger certaines inégalités de genre relatives à la question de l'eau. Les femmes rencontrées révèlent que depuis la mise en œuvre des SAEP les hommes de leur communauté ont une plus grande implication dans la gestion et l'approvisionnement de leur maison en eau.

Cependant, en termes de durabilité, les informations recueillies mettent en évidence un ensemble de défis qui se dresse au maintien dans le temps des SAEP et des acquis en termes d'assainissement de base et d'éducation à l'hygiène. Dans la plupart des zones d'intervention du projet, une forte résistance collective contre la cotisation mensuelle exigée pour la consommation de l'eau a été constatée. Liée à un manque d'appropriation des SAEP comme des biens collectifs, cette résistance collective a conduit dans certains cas au sabotage des systèmes dans certaines localités. Par ailleurs, dans presque toutes les localités concernées par cette étude évaluative, nous avons constaté une absence criante de latrines publiques et individuelles. Les constructeurs rencontrés révèlent que la demande en termes de construction de latrine n'a pas vraiment augmenté depuis la mise en œuvre du projet. Abordant dans le sens, la plupart des usagers de certaines localités se plaignent beaucoup de l'absence de latrines et imputent à cette privation le fait que les populations de leurs communautés défèquent à même le sol. Ainsi, à se mettre attentif et à suivre la tendance des témoignages et opinions recueillis, on comprend que la survie des SAEP dépend d'une sensibilisation continue auprès des usagers et des autres acteurs impliqués à un titre ou à un autre dans leur gestion. Autant soutenir l'idée qu'il serait important de mettre à profit un projet de sensibilisation communautaire s'échelonnant sur une période précise afin de sensibiliser les communautés sur l'importance des systèmes établis et sur la nécessité de s'impliquer à les maintenir en bon état

4 Introduction générale et mise en contexte

La disponibilité de l'eau constitue un problème majeur pour une bonne partie de la population haïtienne, notamment pour ceux et celles qui vivent dans les zones reculées du pays. Cette situation se révèle encore plus alarmante quand il s'agit de l'approvisionnement en eau potable. Selon les dernières statistiques, le taux de couverture nationale en eau potable est de 64% avec un taux de 77% dans les zones urbaines et seulement de 48 % dans les zones rurales (UNICEF, 2013). Les habitants des villes de province et des sections communales qui sont les plus touchés par ce problème, dans la mesure où ils puisent généralement l'eau de boisson dans des rivières et des sources non protégées, sont par ailleurs exposés à des risques extrêmes de péril fécal liés, et dans la plupart des cas, à un manque criant d'éducation à l'hygiène.

Consciente de cette réalité, HELVETAS Swiss Intercoopération, une organisation internationale œuvrant dans le pays depuis plusieurs années, a fait le choix d'intervenir dans le secteur d'eau potable et assainissement en Haïti afin de permettre aux groupes les plus vulnérables de la société d'avoir un accès durable à l'eau potable, à l'assainissement de base et à l'éducation à l'hygiène. Elle avait ainsi pris l'initiative d'implanter un projet Eau Potable et Assainissement au niveau de trois communes des départements de l'Artibonite et du Centre (Verettes et Lachapelle dans le Bas Artibonite et Savanette au niveau du Bas Plateau Centrale). Ce projet désigné par l'acronyme « EPA-V » constitue la cinquième phase d'intervention en Eau potable et Assainissement menée par cette organisation depuis environ 20 ans au niveau de ces régions, avec l'appui de la coopération Suisse. À travers ce projet, HELVETAS envisageait de renforcer les acteurs locaux du secteur EPA en vue de la durabilité des services fournis au moyen d'interventions à trois niveaux : la construction/réhabilitation d'infrastructure EPA, le renforcement des capacités des acteurs, le partage d'expériences et pratique du projet.

En effet, le projet EPA-V a déjà été l'objet de différentes formes d'évaluation. En 2013, l'organisation avait mené une évaluation de mi-parcours qui l'avait permis de procéder à certaines réorientations stratégiques en vue de concentrer les actions vers plus de durabilité. Le DDC qui finance ce projet avait réalisé une évaluation en 2014 afin de déterminer la contribution Suisse au secteur de l'Eau Potable et Assainissement en Haïti. Ensuite, HELVETAS a procédé à un travail de capitalisation des pratiques en 2015 ainsi qu'à une évaluation finale en février 2016 focalisée sur les approches du projet et leur adaptation au contexte actuel. Après avoir conduit ou commandité ces différentes évaluations, elle juge nécessaire de procéder à une évaluation d'impacts. Cette évaluation vise à déceler la perception des usagers à propos des changements vécus ainsi que les répercussions directes et indirectes d'EPA-V sur les conditions de vie des populations cibles. Elle cherche également à appréhender les perceptions des autres partenaires, comme les autorités locales, les comités de gestion et les services techniques, constructeurs de latrines, sur les changements intervenus dans leur activités et dans leur rôle en général, dans le courant de la mise en œuvre du projet.

Les questions clés de l'évaluation

Cette évaluation examine six questions clés :

- Perception de l'implication et du rôle des acteurs dans la mise en place et la gestion des SAEP
- Perception des changements induits par le projet au sein des localités concernées
- Satisfaction des usagers concernant le service de l'eau, l'attribution des rôles et la gestion des SAEP
- Satisfaction des acteurs locaux et des institutions partenaires par rapport aux appuis fournis par le projet

- Perception des changements causés par le projet en termes de comportement lié à l'hygiène, d'amélioration des conditions d'accès à l'assainissement, de la prévalence des maladies hydriques
- Perspectives des acteurs en général concernant leur rôle et leur implication dans la gestion future du service de l'eau, l'assainissement individuel et l'éducation à l'hygiène

5 Cadre conceptuel de l'évaluation d'impacts

5.1 L'évaluation par les acteurs

Pour mener cette évaluation, HELVETAS a opté pour une méthodologie participative qui place les usagers au cœur de ce processus. Cette démarche développée par la Banque Mondiale et connue sous l'appellation « Beneficiary analysis (i.e. Lawrence Salmen- BA an Approach described », est une méthode qualitative complémentaire aux méthodes d'enquêtes traditionnelles et aux évaluations quantitatives. Fondée sur une représentation du monde social posant l'individu social comme étant un acteur ayant la capacité d'analyser et d'interpréter le sens de son engagement et des situations dont il fait l'expérience, cette démarche permet d'obtenir une perception honnête des impacts sur le développement, et d'utiliser les résultats pour adapter et orienter le processus. En particulier, l'évaluation par les acteurs permet d'avoir la vision de la population cible concernant les résultats d'un projet. L'accès à cette vision des résultats ou aux perceptions des acteurs est garanti par la mise en œuvre d'un dispositif méthodologique qui assure la libre expression des opinions des usagers à travers une écoute active et sans interférences des équipes ou des partenaires impliqués dans la mise en œuvre ou la gestion du projet. S'inscrivant dans cette démarche, nous avons ainsi procédé à une évaluation par les « pairs ». Ce sont donc des usagers accompagnés de deux facilitateurs externes au projet qui ont conduit cette évaluation.

5.2 Le concept d'évaluation d'impacts

L'évaluation d'impacts est le processus par lequel on examine de façon systématique et empirique les changements causés par une intervention quelconque. Elle mesure les retombées de l'action à court terme ou à long terme d'une organisation au sein d'une ou de plusieurs communautés. C'est un processus qui permet d'apprécier tous les effets du projet sur son environnement. Elle prend ainsi en compte les effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou écologique ((Définition du Comité d'assistance au développement de l'OCDE)¹). De ce fait, l'évaluation d'impacts vise à saisir l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. De façon spécifique, l'évaluation d'impacts cherche à rendre compte des bénéfices reçus par les destinataires ciblés et les effets globaux du projet.

6 Description de la méthodologie

6.1 Déroulement du processus d'évaluation d'impacts

S'inscrivant dans une approche participative qui donne une place active et prépondérante aux usagers et aux acteurs impliqués dans la mise en place et la gestion du projet EPA-V, cette évaluation a suivi différentes étapes. Nous avons en premier lieu réalisé un travail de documentation qui nous a permis de prendre connaissance du projet, de ses objectifs, des

¹ Les impacts sont parfois définis de manière tout à fait différente. **Fondation Rockefeller. D'Interaction : <http://www.interaction.org/impact-evaluation-notes>.**

évaluations qui ont été déjà réalisées et surtout de saisir la commande de l'organisation en ce qui concerne le travail que nous devrions effectuer. Par la suite, nous avons procédé à une première mission de terrain. Celle-ci nous a permis de voir les actions réalisées concrètement sur les sites, de discuter avec certains usagers et des acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre et la gestion du projet. Cette première visite a été aussi l'occasion pour nous de choisir en collaboration avec des autorités locales, les CAEPA et les TEPAC, deux citoyens au sein de chaque communauté bénéficiaire du projet qui a été sélectionné dans le cadre de cette évaluation d'impacts.

À la suite de cette première mission de terrain, nous avons élaboré un module de formation pour les citoyens sélectionnés au niveau des localités concernées. Au total, on a eu 12 Citoyens Observateurs (C.O) répartis dans les huit localités des trois communes bénéficiaires du projet EPA-V. Nous avons ainsi organisé une journée de formation pour les (CO). Cette formation portait spécifiquement sur la démarche de l'évaluation par les acteurs, sur le rôle des (CO) dans ce processus et sur les guides de discussion avec les différentes catégories d'acteurs concernées par cette évaluation.

Cette journée de formation a été suivie d'une enquête-test au cours de laquelle nous avons vérifié la pertinence des différents guides ou aide-mémoires devant favoriser la conduite des échanges avec les acteurs sélectionnés au sein de chaque localité. À travers cette enquête-test nous avons pu évaluer l'habileté des (CO) à pouvoir conduire un échange individuel ou groupal. Ainsi, cet exercice d'application nous a permis, d'une part, de réadapter les guides en reformulant certaines questions et en ajoutant d'autres, et d'autre part, d'organiser les équipes de (CO) en fonction des habiletés et des compétences spécifiques développées par chacun d'eux.

6.2 La collecte des données (Dialogues avec les acteurs)

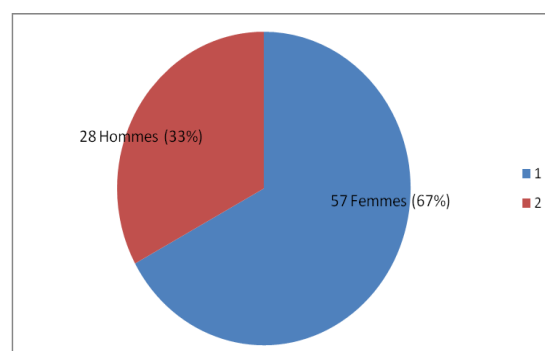
Dans le cadre de cette évaluation, nous avons rencontrés un total de 70 chefs de ménage qui sont tous à des niveaux différents des usagers du service de l'eau qu'offre le projet EPA-V aux communautés concernées. Il est important de souligner une surreprésentation des femmes dans cet échantillon, soit un total de 57 femmes contre 23 hommes. Nous avons également rencontré huit autorités locales, quatre TEPAC et huit personnes (membres des CAEPA) qui sont directement impliquées dans la gestion des systèmes d'eau. Mise à part ces rencontres et échanges individuels, l'équipe d'évaluation a réalisé huit « Focus Group » avec la présence des différentes catégories d'acteurs ciblées par cette enquête. Les « Focus Group » ayant en moyenne une dizaine de participants, ont constitué des espaces de confrontation entre les perceptions des différentes catégories d'acteurs concernant les changements et les impacts du projet au sein de chaque localité.

En outre, dans le but d'avoir des informations supplémentaires relatives à l'aspect assainissement du projet, nous avons interrogé trois inspecteurs du Bureau de District Scolaire (BDS) de Verrettes, une animatrice et trois constructeurs de latrine qui ont été formés par la HELVETAS. Ces rencontres complémentaires ont été organisées dans le but d'avoir des informations relatives aux impacts du projet sur les pratiques d'hygiène des membres des différentes localités bénéficiaires sélectionnées dans le cadre de cette recherche.

La durée de l'enquête de terrain

Les entretiens et les « Focus Group » ont été menés sur une période de 10 jours, par une

Figure 1: Proportion des usagers rencontrés par sexe



équipe constituée de deux facilitateurs (évaluateur/consultant) et de 12 Citoyens Observateurs (CO). L'équipe a été divisée en deux : une partie composée du facilitateur principal et de huit (CO) a travaillé sur les localités (Remonsaint, Barbes, Prud'homme et G. Mogé) situées dans les communes de Verrettes et de Lachapelle, et le reste de l'équipe constitué d'un facilitateur adjoint et de quatre (CO) a conduit les dialogues dans les localités (Fort Besoin, Michelette, Corail Grande, Bois Pintade) de la commune de Savanette.

Après avoir recueillies les données, nous en avons produit une synthèse. Et cette synthèse a été présentée à la population des différentes localités concernées par cette évaluation. Appelée séance de validation et de restitution, cette activité a été l'occasion pour les acteurs locaux et les usagers de confronter leur point de vue concernant le projet entre eux et à ceux des professionnels qui travaillent ou qui ont travaillé dans le projet. Cette séance a aussi permis aux personnes rencontrées d'ajouter, de préciser et d'approfondir certaines informations fournies préalablement. En ce sens, elle peut être considérée comme un processus d'objectivation des différentes données recueillies sur le terrain. Autrement dit, cette dernière séance nous a permis d'ajouter rigueur et crédibilité au processus de collecte d'informations afin de parvenir à une analyse plus adéquate ou appropriée des données.

6.3 L'analyse des données

Les données recueillies sont présentées et analysées sur trois formes : qualitative, quantitative et témoignage. Elles sont traitées à partir de la combinaison de l'analyse de contenu thématique, des éléments de base de la statistique descriptive et de l'approche narrative qui nous a permis de reproduire certains témoignages qui mettent en scène de façons pertinente des impacts du projet EPA-V au niveau des localités concernées.

7 Description de la situation de l'eau au sein des localités sélectionnées avant la mise en place du projet

Pour saisir les différents changements induits par le projet EPA-V au sein des communautés cibles, nous avons opté pour une démarche de comparaison temporelle axé sur l'avant/après la mise en œuvre du projet. Cette comparaison a particulièrement mis l'accent sur les représentations sociales des acteurs de la situation de l'eau au sein de leur localité en fonction de ces deux moments (avant/après le projet). En effet, les données recueillies mettent en évidence un tableau sombre et alarmant de la situation de l'eau au niveau des différentes localités avant l'implantation du projet EPA-V. Les acteurs rencontrés ont signalés un ensemble de difficultés et de conséquences délétères traduisant la réalité de l'eau au niveau de leur localité avant l'existence du projet. Ils décrivent avec beaucoup d'émotions les conditions pénibles dans lesquelles ils puisaient de l'eau, une eau qui selon eux étaient de qualité très douteuse. De plus, pour avoir accès à un point d'eau, la plupart d'entre eux rappellent qu'ils devraient marcher pendant plus de 60 minutes et souvent le temps d'attente dans les points d'eau peut dépasser toute une journée. Dans certaines localités, les gens étaient obligés de dormir dans les sources d'eau afin d'avoir accès à un peu d'eau. Beaucoup de femmes, d'enfants et d'animaux ont failli succomber à plusieurs reprises à cause des difficultés qu'ils avaient à trouver quelques gouttes d'eau pour étancher leur soif. En témoigne les propos ci-dessous d'un usager du service d'eau potable.

Témoignage d'un usager du service de l'eau à Fort Besoin :
« Pour moi, la HELVETAS est un deuxième DIEU. Parce qu'avant la mise en œuvre de ce projet, l'eau était comme de l'or ici. On souffrait énormément, on faisait tout un pèlerinage pour avoir accès à un seuu d'eau. Beaucoup d'animaux et même certains enfants ont succombé par manque d'eau »

Par ailleurs, les participants à cette évaluation ont révélé un ensemble d'impacts néfastes de la situation initiale de l'eau au niveau de leur localité. Ils soulignent l'existence de nombreux cas de morts dus aux maladies hydriques comme la diarrhée, la malaria, le choléra et de plusieurs autres formes d'infections qui attaquaient particulièrement les femmes et les enfants. D'autre part, ils indiquent que des femmes ont été victimes de viol pendant qu'elles allaient chercher de l'eau durant la nuit. Ces cas de viol associés à certains cas d'infidélité durant les longues attentes nocturnes dans les sources d'eau ont occasionné la naissance de nombreux enfants dont le père reste inconnu.

En outre, les participants ont mentionné différentes formes de conflits sociaux liés à la question de l'eau dans leur localité avant la mise en place du projet EPA-V. Ils font état de plusieurs cas d'affrontement physique ou à arme blanche entre des membres de la population pour la question de l'eau. Ces conflits précisent-ils découlaient souvent de l'impatience de certaines personnes qui refusaient d'attendre pendant plusieurs heures avant d'avoir accès à un peu d'eau. D'un autre côté, des usagers ont signalé des risques de chute de pierres auxquels ils étaient systématiquement exposés pendant qu'ils allaient chercher de l'eau. Ils évoquaient aussi l'épuisement physique et la perte de temps dus au long trajet qu'ils effectuaient presque quotidiennement pour avoir accès à quelques seaux d'eau. Selon leurs dires, cette situation avait d'importants impacts sur la production agricole au niveau de certaines localités. Car, avant le projet, les gens mettaient en moyenne une journée par semaine pour s'approvisionner en eau, ce qui leur laissait moins de jours pour la culture de la terre. Ils ont aussi mentionné le cas de certains enfants qui rataient des jours de classe parce qu'ils devaient aller chercher de l'eau ou parce qu'ils n'avaient pas assez chez eux pour se laver avant d'aller à l'école. Abondant dans le même sens que le témoignage susmentionné, les propos ci-dessous d'un autre usager du service de l'eau potable sont très explicites.

Propos d'un usager du service de l'eau à Raymonsaint : « *Helvetas est un sauveur pour nous. Avant l'arrivée de cette organisation dans la zone, la situation était extrêmement grave. Les gens se battaient entre eux et certains arrivaient même à déféquer dans la source d'eau pour empêcher à d'autres de s'en approvisionner. Et à cette époque-là, la majorité des gens n'avaient pas de latrine chez eux, on déféquait à l'air libre. Pour être sincère avec vous, on ignorait à ce moment-là toutes les conséquences d'un tel comportement. Mais avec Helvetas tout a changé maintenant !* »

Pendant, certains participants soulignent que la situation de l'eau au sein de leur localité avant la mise en œuvre du projet EPA-V n'était pas catastrophique sur tous les points. En ce sens, ils prennent en exemple la gratuité de l'eau, qui constitue pour eux un don de DIEU. Certains d'entre eux indiquent que le long trajet qu'ils effectuaient pour aller chercher de l'eau était pour eux un moyen d'échapper au regard tout-puissant de leurs parents. Ils précisent que ce long trajet était aussi un espace de loisir, de rencontres pour les jeunes de leur communauté, spécialement pour des jeunes garçons ou des jeunes femmes qui cherchaient à avoir une liaison avec l'individu de sexe opposé. Un leader local soulignait à notre attention :

Témoignage d'un décideur ou leader local (Prud'homme) : « *La situation était tellement difficile avant l'existence du projet, les gens peuvent vous dire qu'il y avait rien de bon. Mais pour être sincère, je dois vous dire qu'il y avait quand même quelques aspects positifs dans cette situation. Parce que je me souviens quand j'étais jeune, on profitait du temps qu'on passait pour trouver de l'eau, de cette longue distance, pour se faire des copines, jouer avec nos amis, c'était vraiment un moment de liberté* »

8 L'implication des acteurs dans la mise en place et la gestion des (SAEP)

La mise en œuvre du projet EPA-V est décrite par les usagers et les acteurs locaux comme étant un processus participatif. Leur témoignage montre qu'ils étaient tous à des niveaux différents très actifs dans le processus de mise en place de ce projet ainsi que dans sa gestion. La plupart d'entre eux interprètent la démarche utilisée par la HELVETAS comme une preuve de respect et de considération à leur égard et à l'égard de leur communauté en général.

8.1 Implication des usagers

Les usagers témoignent d'une grande gratitude à l'égard de certains CASEC et ASEC qui selon eux avaient tout mis en œuvre pour permettre à leur communauté de bénéficier de ce projet. Ils indiquent que c'est grâce à ces autorités locales qu'ils ont été d'abord informés de l'existence du projet. Par la suite, HELVETAS de concert avec ces autorités locales avait organisé des rencontres communautaires afin de présenter le projet aux différentes populations cibles. Les usagers situent leur implication dans la mise en œuvre du projet particulièrement au niveau de la construction des infrastructures. Ils se montrent très fiers d'avoir fortement contribué dans le transport des matériaux devant servir à la construction des SAEP ou des points d'eau dans leur localité respective. Le transport de l'eau, des fers et du ciment, des matériaux nécessaires à la construction des systèmes, constituait leur principal rôle dans cette étape de la mise en place du projet. La plupart d'entre eux décrivent avec un sentiment de satisfaction les efforts qu'ils ont dus déployer pour transporter ces matériaux qui souvent se trouvent initialement à plusieurs mètres du lieu de construction des systèmes (infrastructures). Ce sentiment de fierté et de satisfaction précisent-ils est surtout liés au fait qu'ils ont pu contribuer à la réalisation de ces points d'eau ou SAEP qui ont une importance capitale pour leur communauté.

En ce qui concerne la gestion des systèmes, les usagers révèlent qu'ils ont deux rôles principaux. Ils ont d'une part, la responsabilité d'élire en assemblée générale les membres des comités de gestion du service de l'eau (CAEP) et de veiller au bon fonctionnement des SAEP, et d'autre part, ils ont l'obligation de fournir une contribution économique mensuelle. Ils perçoivent ainsi ce double rôle comme étant des déterminants fondamentaux dans la pérennité des systèmes. Cependant, le témoignage de la plupart d'entre eux montre qu'ils n'assument pas pleinement ces fonctions. Beaucoup d'entre eux (60-65%) indiquent qu'ils sont incapables de payer régulièrement la contribution mensuelle fixée à 30gdes/mois (pour les usagers qui s'approvisionnent dans les kiosques ou les PE) et à 60gdes /mois (pour les gens qui ont une prise privée). Nous avons ainsi constaté une forme de résistance contre cette contribution économique mensuelle au niveau d'une bonne partie de la population (60-70%) des localités concernées. Par ailleurs, au niveau de plusieurs communautés les usagers se plaignent du fait que les comités de gestion (CAEPA) ne leur fournissent aucun rapport concernant les rentrées des SAEP ou PE. Mais en dépit de ces plaintes, ils n'ont entamé jusque-là aucune démarche concrète pouvant conduire à une résolution de ce problème.

8.2 Implication des CAEPA, des TEPAC et des autorités locales

Les CAEPA, les TEPAC et les autorités locales se définissent comme étant les éléments les plus importants dans le fonctionnement d'un SAEP. Ils soutiennent que le fonctionnement et la pérennité des systèmes dépendent avant tout de leur mode de gestion, de leur implication et de leurs Compétences. La plupart des autorités locales revendiquent la paternité du projet. Ils révèlent avoir mené une grande plaidoirie auprès d'HELVETAS avant que certaines des localités qu'ils dirigent aient pu bénéficier de ce projet si important. De ce fait, ils se félicitent d'avoir été très actifs dans les premières démarches auprès d'HELVETAS, dans les consultations et les mobilisations communautaires, dans la planification et la mise en place des systèmes. Ces acteurs se montrent plutôt conscients de leur rôle dans le

fonctionnement et la durabilité des systèmes. Il est important de préciser que la majorité de ces autorités locales sont aussi membres des CAEPA. Ces derniers sont donc impliqués dans une certaine mesure dans la gestion du service de l'eau. Et ils jouent un rôle d'agent de liaison permanente entre la population et le CAEPA, et dans certains cas entre HELVETAS et la population de leurs localités.

Les CAEPA et les TEPAC interrogés durant cette recherche inscrivent particulièrement leur rôle et leur implication au niveau de la planification, du fonctionnement et de la maintenance des SAEP. Ils présentent le CAEPA comme étant une structure transparente et démocratique dont le rôle est d'assurer le service de l'eau et la durabilité d'un SAEP. Selon eux, le travail des CAEPA est un travail technique qui exige des compétences et beaucoup de sacrifices. Ces acteurs expriment en ce sens une certaine ambivalence par rapport à leur rôle et leur implication dans la gestion des SAEP. D'une part, ils montrent qu'ils tirent un ensemble de bénéfices matériels et symboliques à travers leur implication dans la gestion et le fonctionnement des systèmes. Mais d'autre part, ils perçoivent cette implication active comme étant une source de discordes, d'incompréhensions, de critiques ou même de dénigrement dont ils font souvent l'objet au sein de leur localité.

En fait, les informations collectées mettent en évidence une implication active des CAEPA, des TEPAC et des autorités locales. Leurs contributions en termes de temps, de motivation, de compétences et de notoriété ont beaucoup aidé à la mise en place du projet EPA-V au niveau des différentes localités sélectionnées dans le cadre de cette évaluation. La gestion et le fonctionnement des SAEP dépendent donc globalement de leur engagement. Ce sont eux qui planifient le service de l'eau au niveau de leur localité respective et qui effectuent des services de maintenance afin de garantir la fonctionnalité des systèmes ainsi que leur durabilité. Leur implication s'avère donc indispensable pour le fonctionnement et la pérennité des SAEP. Néanmoins, certaines observations effectuées au cours de ce processus d'évaluation révèlent des conflits latents entre ces acteurs, ces conflits sont généralement liés à des enjeux de pouvoir, de statut social et de reconnaissance sociale ou encore à des questions de transparence. Cette situation semble atténuée au fur et à mesure le niveau d'implication de certains d'entre eux et du coup diminue leur enthousiasme à vouloir s'investir dans la gestion et le fonctionnement des SAEP.

8.3 Récapitulatif de l'implication des acteurs locaux et des usagers dans la mise en œuvre et la gestion des SAEP (Tableau 1)

Implication dans la mise en place et la gestion d'un SAEP		
Usagers	Autorités locales	CAEPA/TEPAC
-Participation dans des rencontres communautaires autour du projet -Transport des matériaux : eau courante, ciments, fers sur les lieux de construction des SAEP -Contribution économique dans le cas de certaines localités -Participent à l'élection du comité de gestion du service de l'eau -cotisation mensuelle perçue comme une charge pour certains et comme nécessaire au maintien des SAEP pour d'autres -Sentiment de fierté d'avoir contribué à la réalisation d'un œuvre vital pour la communauté.	-Agents de liaisons entre HELVETAS et la population des localités qu'ils dirigent -Agent de sensibilisation ou animateur social -Appui les différentes activités du projet -membres des CAEPA -Veiller sur la gestion des CAEPA -Participation active dans l'organisation des élections des CAEPA -Intervention permanente dans la protection des sources -Perçus comme élément incontournable dans le maintien et la durabilité des SAEP -Hautement satisfaits d'avoir été impliqués dans la réalisé et la	-Travaillent comme bénévoles dans la gestion des SAEP -Sensibilisent les usagers en qui concerne la cotisation mensuelle -planifient les horaires de distribution de l'eau -Assurent la maintenance et la fonctionnalité des SAEP -Pensent qu'ils jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement des SAEP -Expriment un haut sentiment de fierté et de satisfaction par rapport à leur rôle dans la gestion des SAEP

	réussite d'un projet d'une telle envergure.	
--	---	--

9 Satisfaction des acteurs par rapport à la mise en place, la gestion et le fonctionnement des SAEP

9.1 Niveaux de satisfaction des usagers concernant le service de l'eau et l'attribution des rôles et des responsabilités dans la gestion des SAEP.

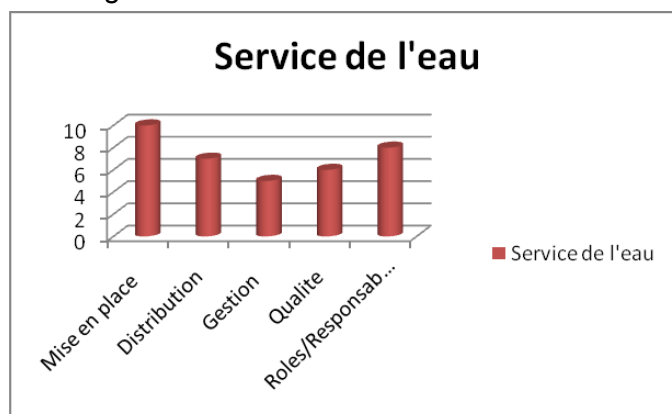
S'il est vrai que la mise en place des SAEP constitue une grande satisfaction pour la population des différentes localités ciblées par cette étude, pour ce qui a trait à l'attribution des rôles et des responsabilités dans la gestion des services de l'eau, ce n'est nécessairement pas le cas. Au fait, les différents usagers rencontrés témoignent de leur satisfaction vis-à-vis de la construction des SAEP qu'ils représentent comme un « dieu » et un « facteur de développement » transformant profondément la vie de leur communauté. L'expression de cette satisfaction résulte du fait qu'ils comparent leur situation actuelle par rapport à celle antérieurement à l'établissement des SAEP dans leurs communautés. L'évaluation qu'ils font de la situation actuelle est très positive. Ils mettent l'accent notamment sur la disponibilité, la quantité et la qualité de l'eau qu'ils consomment actuellement. Appelés à pondérer leur niveau de satisfaction, la majorité d'entre eux avance une pondération de 6 à 9 sur 10. Ils précisent que l'approvisionnement dans un SAEP à proximité se fait dans des conditions assez satisfaisantes. Ils avouent faire beaucoup plus de confiance à l'eau des robinets et qu'ils peuvent la consommer sans trop grande inquiétude.

Alors qu'ils témoignent de leur satisfaction par rapport à la disponibilité du service de l'eau dans leurs localités, les usagers manifestent un certain mécontentement vis-à-vis du mode de gestion des SAEP. Ce sentiment de mécontentement s'observe dans quasiment toutes les localités. Objectivement, quand ils sont appelés à pondérer leur niveau de satisfaction par rapport au mode de gestion des SAEP, ils vacillent entre 2 à 5 sur 10. La majorité d'entre eux (70-75%) exige plus de transparence dans la gestion des SAEP.

Les CASEC et les CAEPA ne sont pas sur la même longueur d'onde dans les différentes localités en ce qui a trait à la gestion du service de l'eau. Si à Coraille Grande et à Bois pintade tout va plus ou moins bien et la pondération du niveau de satisfaction de la gestion du service de l'eau oscille entre 7 et 8 sur 10, Le CASEC de Fort Besoin-Michelette (Savanette / Centre) et celui de Raymonsaint-Barbes (Verrettes /Artibonite) quant à eux, pondèrent de 4 à 5 sur 10 leur niveau de satisfaction relatif à la gestion de l'eau. Ils évoquent aussi le manque de communication et/ou de transparence dans la gestion des systèmes. Ces acteurs révèlent que les CAEPA n'ont jamais pris le soin d'organiser un audit public au cours duquel ils auraient pu rendre compte publiquement de leur gestion.

Les CAEPA, quant à eux, justifient certaines difficultés évoquées par le manque de responsabilités des membres des communautés (usagers) qui se plaignent de certains problèmes vis-à-vis d'eux. Mais quand des rencontres communautaires sont organisées, ils gardent le silence, poursuivent-ils. En ce sens, à en croire les CAEPA, ils sont aussi responsables de la mauvaise gestion qu'ils avouent constater dans la mesure où, ils ne discutent pas des difficultés afin de trouver ensemble de meilleures formules de gestion. Selon les informations recueillies, les usagers réélisent toujours les mêmes personnes qu'ils dénonçaient comme étant des mauvais gestionnaires du service de l'eau. En outre, les CAEPA mettent en évidence le non versement des cotisations de la part des usagers comme partie prenante des différents problèmes de gestions relatés. Selon les propos recueillis auprès des CAEPA, la plupart des usagers, pour refuser de verser la cotisation, avancent que l'eau de Dieu n'est pas à vendre. Ils soutiennent que certains usagers vont parfois jusqu'à saboter les robinets. Ce faisant, il s'ensuit un gaspillage d'eau et de chlore. En effet, conscients de certains manquements dans la gestion de l'eau, les CAEPA pondèrent leurs efforts de 6 à 7 sur 10.

Figure 2: Satisfaction du Service de l'eau



La distribution des responsabilités perçue par les usagers

Depuis les activités de mobilisation communautaire en passant par la planification, la protection des zones de captages, la construction et la gestion des SAEP, des responsabilités sont attribuées à différentes personnes des localités d'intervention. Elles sont pour certaines des autorités locales, des leaders communautaires et, pour d'autres, de simples citoyens engagés dans des activités de développement local. D'une manière générale, la distribution de ces rôles est appréciée par les différents acteurs intervenant dans le service de l'eau. Pour justifier le niveau de leur satisfaction, ils se basent surtout sur le processus utilisé pour élire les membres des CAEPA.

Les SAEP fonctionnent sous la responsabilité des CAEPA avec le support de TEPAC, la collaboration des Agent de suivi et membres des collectivités qui s'érigent tous en brigade de surveillance en vue de la bonne marche de ces structures. Cette répartition des responsabilités semble plaire aux usagers qui se montrent satisfaits du mode de distribution et de répartition des rôles dans la gestion des systèmes. Ils avouent féliciter l'approche participative d'HELVETAS. À leur sens, c'est très bien penser d'impliquer les CASEC dans les CAEPA, de placer les Agent de Suivi dans la surveillance des zones de protection et des Technicien en plomberie pour aider le CAEPA dans la réparation des systèmes. Toute cette mise en place devrait, selon eux, assurer la durabilité des systèmes.

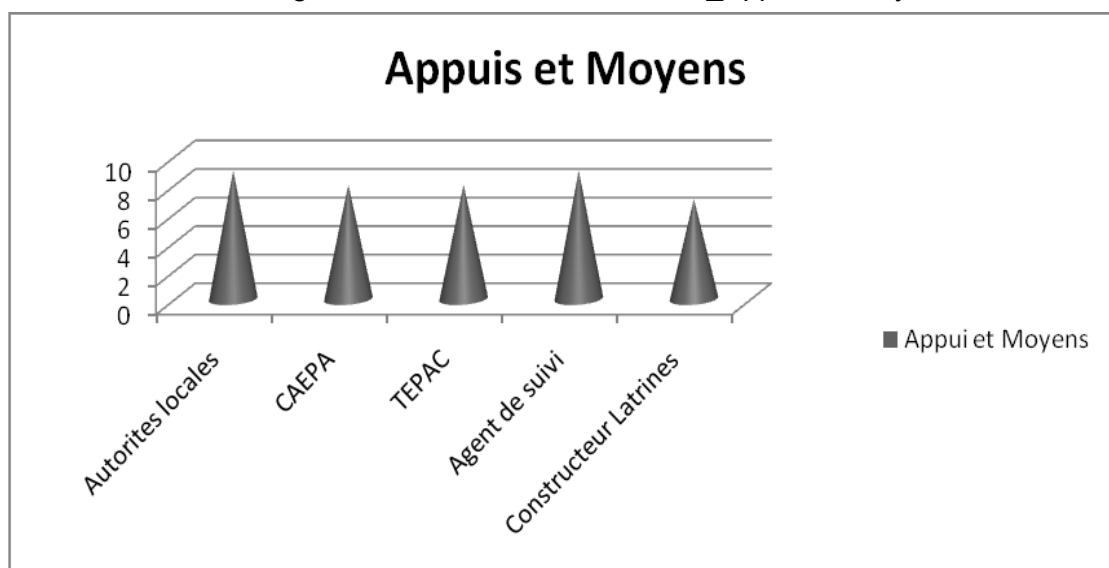
Abondant dans le même sens, les CASEC expriment leur satisfaction vis-à-vis du mode de distribution des rôles dans la gestion des systèmes. Ils se disent être très fiers d'avoir la responsabilité de porter un œil sur tous les SAEP de leur section communale et aussi d'avoir assuré la mobilisation des communautés depuis la consultation, la planification, la construction jusqu'à la remise des SEAP à la communauté.

9.2 Niveaux de satisfaction des acteurs partenaires relatifs aux appuis fournis par le projet EPA

Tous les acteurs partenaires expriment leur appréciation relativement aux appuis fournis par le projet. Pour les membres du CAEPA, le projet EPA a œuvré au bénéfice de tout le monde. Qu'ils s'agissent des autorités locales, des techniciens de la DINEPA qui collaborent avec les CAEPA, des Agents de suivi, des leaders communautaires et des autres membres de la population, tous ont obtenu un certain appui du projet EPA. Certains l'ont reçu comme Agent mobilisateurs, comme techniciens ou à titre de travailleurs adonnés à une tâche quelconque. Certains autres, comme collaborateurs ou partenaires techniques. Les CAEPA ont bénéficié pendant toute la durée du projet un encadrement adéquat, ils ont suivi plusieurs formations leur habilitant à bien gérer les SAEP. Plus d'une quarantaine d'écoles ont bénéficié des blocs sanitaires et des dizaines de latrines ont été construites au niveau de plusieurs zones d'interventions du projet. La plupart des acteurs interrogés, notamment les inspecteurs du district scolaire de Verettes, les CAEPA et les constructeurs de latrine, révèlent que ces

appuis produisent des changements au sein des communautés qui se perpétueront pendant très longtemps. En ce sens, ils qualifient ces appuis de hautement satisfaisant et d'extrêmement utiles à leur communauté.

Figure 3: Satisfaction des Acteurs_Appuis et moyens



Les autorités locales abondent dans le même sens et précisent que le projet les accompagnent efficacement à réaliser leur part de responsabilité et scandent qu'ils étaient les premiers des collaborateurs de terrain et les collaborateurs privilégiés d'HELVETAS dans le cadre du projet EPA. Ils estiment avoir reçu des appuis de toutes sortes leur permettant d'être fonctionnels jusqu'à maintenant pour continuer à accomplir leur mission pour le bon fonctionnement des SAEP et au sein de leur communauté.

En somme, les autorités locales, les TEPACs, les membres des CAEPA rencontrés et mêmes les constructeurs de latrines affirment leur satisfaction vis-à-vis de l'appui technique, financier, de l'encadrement et de la formation qu'HELVETAS leur a fourni dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Ils soutiennent que les formations qu'ils ont reçues de la part de HELVETAS leur seront utiles tout au long de leur vie.

Cependant, en dépit du fait que les acteurs rencontrés sont de façon unanime très élogieux à l'égard de l'approche utilisée par le projet dans la mise en œuvre et la gestion des SAEP, certains d'entre eux ont toutefois pris le soin de faire quelques recommandations qui, selon eux, pourront rendre cette approche encore meilleure. Ces recommandations peuvent être résumées de la manière suivante :

- Éviter d'implanter les SAEP sur des terrains privés (cela génère des conflits d'intérêt et une sorte de privatisation des SAEP lorsqu'une partie des infrastructures se trouve sur des terrains privés ou cédés, et ceci malgré les négociations préalables)
- La construction des SAEP doit être associée à la construction des latrines publiques et privées
- Favoriser l'élection des femmes à la tête des CAEPA (Cela pourrait garantir une gestion impartiale ou non partisane du service de l'eau)
- Répliquez ce modèle d'intervention dans d'autres localités du pays qui font face aux problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement

10 Les impacts du projet perçus par les usagers et les acteurs partenaires

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base qu'offre le projet EPA-V aux différentes localités touchées a produit, selon le témoignage des acteurs rencontrés au cours de cette

évaluation, des changements multiples et considérables. Ce projet, témoignent-ils, est hautement satisfaisant, et ceci sur différents points. Selon leurs propos, la mise en place des SAEP a conduit à des changements profonds et à un renversement total de la situation initiale de l'eau et des questions de l'assainissement de base au niveau des communautés bénéficiaires. En ce sens, ils identifient un ensemble de changements constatés au niveau des familles, des individus et de leur communauté en général depuis la mise en œuvre de ce projet. Et ces changements précisent-ils sont des impacts directes du projet. Selon eux, le projet a impacté sur le plan sanitaire et de l'éducation à l'hygiène, sur le plan économique et sur le plan environnemental et social.

10.1 Impacts sur le plan sanitaire et sur les conditions liées à l'assainissement de base

Selon les participants à cette évaluation, l'accès à l'approvisionnement en eau potable, à des installations sanitaire de base ainsi qu'à l'éducation à l'hygiène que propose le projet EPA-V, a conduit à une baisse considérable des cas de diarrhée, de choléra, de malaria et beaucoup d'autres formes d'infections au niveau de leur localité respective. Ils rappellent qu'avant la mise en place de ce projet, les gens mouraient de choléra et de diarrhée, spécialement les enfants, mais maintenant ils constatent que ce n'est plus le cas. Certaines maladies comme la rougeole et l'eczéma ont complètement disparu depuis la mise en œuvre du projet, soutiennent la plupart d'entre eux. Il a été constaté que ces changements sur le plan sanitaire sont directement liés à l'adoption des pratiques d'hygiène, à des changements en termes de traitement de l'eau et de gestion des excréments humains (matières fécales) au niveau de certaines zones d'intervention du projet EPA-V.

En effet, la majorité (65-70%) des usagers et des acteurs rencontrés se montrent plutôt conscients des impacts que le non-respect des principes d'hygiène de base pourrait avoir sur leur vie. C'est pourquoi, disent-ils, qu'ils prennent toujours le soin de maintenir leur maison propre, de se laver leurs mains à la sortie des toilettes et avant de manger, de toujours s'assurer que l'eau qu'ils consomment soit potable. Les participants témoignent que ces changements de comportement sont des conséquences des activités de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène, de construction de latrines dans certaines localités ainsi que des activités de construction des blocs sanitaires au niveau d'une cinquantaine d'écoles situées dans les zones d'intervention du projet EPA-V.

10.2 Les impacts du projet EPA-V sur le plan économique

Au vu de différents témoignages des participants, le projet EPA-V a eu des retombées assez positives sur le plan économique. En effet, lors des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures, qui ont été réalisés au cours de la mise en œuvre du projet, beaucoup de personnes évoluant au niveau des zones d'intervention du projet ont été mises au travail. En outre, au cours des travaux de construction des SAEP dans certaines localités, une quantité importante des membres des populations locales s'étaient transformées en marchands-des de sable et d'eau, ingrédients nécessaires à la construction des infrastructures. Cela a donc permis d'injecter d'importantes ressources dans l'économie locale. En ce sens, la plupart des participants indique que les revenus qu'ils ont pu tirer du projet ont été réinvestis dans l'agriculture et dans l'élevage.

D'autre part, ils soulignent que le projet leur a permis de réduire certaines dépenses et d'avoir plus de temps pour le travail agricole et l'élevage des animaux. Ils prennent comme exemple la réduction considérable des maladies hydriques qui a comme conséquence la diminution des dépenses relatives à des questions de santé. Certains participants ont aussi insisté sur le fait que le projet a entraîné une valorisation des localités, surtout des terrains dont la valeur marchande a augmenté depuis la mise en œuvre du projet EPA-V dans les communautés. Selon ces participants, la disponibilité de l'eau est nécessaire à la vie, à l'agriculture et à l'élevage. L'eau est donc perçue comme étant un élément attractif qui, selon eux, motiverait les gens de l'extérieur à s'intéresser à ces localités. De ce fait, ils croient

forcément que l'augmentation de la valeur marchande des terrains dans certaines localités est une conséquence du projet. Les propos ci-dessous d'un habitant de la localité de Barbes en témoignent.

Un habitant de la localité de Barbes soutient : « J'ai beaucoup bénéficié de ce projet. Au cours de la construction des réservoirs, j'ai eu la chance de travailler dans le projet pendant quelques semaines. Avec cet argent, j'ai acheté un cheval. Le cheval m'a donné un mulet et j'ai vendu le mulet pour une somme considérable. Maintenant grâce à cet argent, je me suis fait construire une très belle maison. Et grâce à tout cela, je jouis d'un plus grand respect dans la localité ».

10.3 Les impacts du projet sur le plan environnemental et social

Du point de vue environnemental et social, les acteurs rencontrés au cours de cette évaluation, ont identifié des retombées multiples, sérieuses et très positives du projet EPA-V, à la fois sur l'environnement des localités concernées et sur les hommes et les femmes vivant au sein de ces localités. En premier lieu, ils se montrent tout à fait satisfaits des zones de protection des sources établies par le projet qui, selon eux, ont favorisé le reboisement de certains endroits conduisant par ailleurs à une augmentation de la quantité d'eau fournie par les sources. Ils citent aussi l'importance des activités de sensibilisation sur les questions environnementales qui leur ont permis de développer un meilleur rapport avec leur environnement, c'est-à-dire d'adopter des comportements favorables à celui-ci. Dans la mesure où, ils ont maintenant conscience que la coupe systématique des bois a des conséquences néfastes sur les nappes phréatiques et favorise grandement la dégradation des terres cultivables.

Sur le plan social, les impacts du projet EPA-V sont aussi très intéressants. En termes de genre, le discours des acteurs rencontrés montre que le projet a contribué dans une certaine mesure à corriger certaines inégalités de genre relativement à la question de l'eau. En effet, la plupart des femmes interrogées reconnaissent que leur mari ou conjoint ou encore leur fils se sentent actuellement plus concernés par cette question. Elles soutiennent que plus d'hommes sont pour le moment impliqués dans la gestion du service de l'eau ainsi que dans l'approvisionnement de leur maison en eau potable. D'après ces participantes, ce changement de comportement chez une bonne partie des hommes est spécialement lié à la disponibilité et la proximité de l'eau garantie par la mise en place du projet au niveau de leur localité respective.

D'un autre côté, les participants révèlent que l'implantation des SAEP au niveau de certaines zones d'intervention du projet a conduit à l'élimination totale des cas de viol perpétrés contre les femmes pendant qu'elles allaient chercher de l'eau durant la nuit. La disponibilité de l'eau et la proximité des SAEP a aussi contribué à réduire certains cas de grossesse précoce et non désiré que favorisait l'éloignement et le temps d'attente dans les sources. Maintenant les jeunes ne peuvent plus prendre comme prétexte la question de l'eau pour pouvoir s'échapper au regard parental, soutiennent certains participants. Comme en témoignent les propos ci-dessous d'un leader local.

Un décideur (Autorité Barbes) local : « Avant le projet on avait beaucoup de problèmes dans la localité. Beaucoup de femmes ont été violées, on a connu aussi des cas d'infidélité, parce que pour trouver un peu d'eau, on était souvent contraint de dormir dans la source d'eau en attendant notre tour. Et dans la plupart des cas, les gens dormaient ensemble. À cette époque-là on avait beaucoup d'enfants dans la localité dont le père était inconnu. Mais maintenant, on ne trouve plus ces cas dans la localité »

Des impacts en termes d'éducation, de formation et de leadership collectif ont été aussi identifiés dans le discours des acteurs. Certains d'entre eux attestent que la disponibilité et la proximité de l'eau a fortement contribué à la diminution des problèmes de retard, d'absentéisme ou d'abandon scolaire. Ces participants soutiennent qu'autrefois, des élèves manquaient des jours de classe à cause de la rareté d'eau, et la répétition de ces situations

conduisait plus d'uns à l'abandon scolaire. Mais, ils disent avoir constaté une nette diminution de cette réalité depuis l'existence des SAEP au sein de leur communauté. D'autres ont aussi insisté sur l'importance des formations qu'ils ont bénéficié dans le cadre de la mise en œuvre du projet EPA-V. Ils indiquent que ces formations en gestion des systèmes d'eau qu'ils obtenaient gratuitement par HELVETAS permettent actuellement à plusieurs d'entre eux de travailler au sein d'autres institutions comme techniciens ou professionnels.

En dernier lieu, les participants ont souligné en termes d'impact social la question de leadership collectif introduit par le projet dans le cadre de la gestion des CAEPA. Les modalités de mise en place et de gestion de ces structures sont perçues par la plupart des participants comme étant des procédés démocratiques visant à garantir l'implication de tous les acteurs des localités concernées dans la gestion du service de l'eau. En ce sens, les données collectées montrent, en dépit de certaines résistances, que les SAEP commencent à être appropriés comme des biens communs dont chaque membre de la communauté a l'obligation de protéger.

10.4 Résumé des impacts du projet EPA-V perçus par les usagers et les acteurs locaux (tableau 2)

impacts du projet EPA-V perçus par les usagers et les acteurs locaux			
Sur le plan Sanitaire, Hygiène et Assainissement de base	Sur le plan économique	Sur le plan environnemental et social	Impacts jugés négatifs
<ul style="list-style-type: none"> -Diminution considérable des maladies hydriques : diarrhée, choléra, malaria, la rougeole -Appropriation des règles d'hygiène -Prise de conscience des impacts du non-respect des règles d'hygiène sur leur vie -Adoption des techniques de traitement de l'eau -Meilleure gestion des excréments humains dans certaines localités -Duplication des règles d'hygiène au sein des familles -Construction de quelques latrines dans certaines localités 	<ul style="list-style-type: none"> -Injection des ressources économiques dans localités à travers la mise au travail des populations concernées -L'argent gagné dans le travail a produit une forme de mobilité sociale dans certaines localités -Baisse considérable des dépenses relatives aux maladies hydriques -Augmentation de la valeur marchande des terrains situés dans les zones d'intervention du projet -Économie de temps et réinvestissement du temps gagné dans le travail agricole 	<ul style="list-style-type: none"> -La protection des sources a favorisé le reboisement de certains endroits -Les acteurs locaux et les usagers développent de rapports positifs avec leur environnement -Diminution de la coupe des bois -Correction de certaines inégalités de genre liées à la question de l'eau -Implication active des hommes dans le service de l'eau, ce qui n'était pas le cas avant -Diminution des conflits sociaux relatifs à la question de l'eau -Élimination des cas de viol perpétrés contre les femmes -Baisse considérable des cas de naissance des enfants de père inconnu -Changement de statut social dans le cas de certains acteurs -Réduction des cas d'absentéisme et d'abandon scolaire -Développement de 	<ul style="list-style-type: none"> - Éradication d'un espace loisir et de rencontre en réduisant le long trajet de l'eau -Le projet a conduit à un processus de marchandisation de l'eau considéré comme un don de Dieu -Construction des infrastructures sur des terrains privés a favorisé un accès inégalitaire à l'eau potable

		nouvelles compétences chez beaucoup de jeunes des localités bénéficiaires du projet	
--	--	--	--

11 Perspectives des acteurs par rapport à la gestion et au fonctionnement futur des SAEP

Adressant la question de la collaboration des acteurs pour le fonctionnement des systèmes à l'avenir ou plus précisément des perspectives par rapport à la gestion et au fonctionnement futur des SAEP, du cotés usagers, des malaises surgissent automatiquement. En effet, ils ne sont pas nombreux, les usagers, ceux qui cotisent pour la gestion et le fonctionnement du service de l'eau. Et, ceci, dans toutes les localités ciblées par cette étude d'impact.

Pour les usagers, parler de leurs rôles dans le fonctionnement des systèmes est une allusion à la cotisation versée depuis peut être 4, 5, 6 mois ou plus. En attirant leur attention sur leur collaboration pour une meilleure appropriation du SAEP, les usagers de l'eau des différentes localités étudiées précisent que les systèmes sont à eux, ils ont le devoir de les garder en bonnes conditions d'hygiène et de fonctionnement. Ce sont des biens communautaires qui nécessitent l'attention de tous les membres de la communauté, soutiennent-ils. En ce sens, ils s'engagent à collaborer avec les autres acteurs afin de garantir la durabilité et la fonctionnalité des SAEP dans le futur.

11.1 L'Amélioration de la qualité d'hygiène et de l'assainissement

Pour ce qui concerne les initiatives visant à améliorer la qualité de l'hygiène et de l'assainissement au sein des ménages, les réponses reviennent comme au point 3 (changement d'habitudes et de comportements vis-à-vis de l'hygiène). Les usagers de l'eau déclarent être prêts à faire toutes les sacrifices nécessaires pour rester en santé et garder les membres de leurs ménages en santé. Selon ce qu'ils soutiennent, ils continueront à faire beaucoup plus d'effort en appliquant les principes d'hygiène de bases (l'hygiène personnelle, la propreté de la maison et des bornes fontaines). Pour certains usagers, se considérant comme responsables des activités de propreté dans les ménages, ils précisent que « par la rigueur de l'application de ces principes d'hygiène par le responsable, les autres répliqueront les mêmes principes et les mêmes attitudes ». C'est ainsi pensent-ils qu'ils pourront améliorer la qualité de l'assainissement au sein de leur ménage respectif. En témoignent les propos ci-dessous d'un usager.

Une usagère du service de l'eau à Michelette soutient : « *Le SAEP nous rend beaucoup de services, il est au service de toute la communauté. Il a aussi besoin de nos services. C'est pour cette raison que je prends volontairement la responsabilité de le nettoyer régulièrement sans injonction ni demande de quiconque. Un jour en revenant après un service de nettoyage, quelqu'un lui lançait des propos de moqueries faisant croire qu'elle est payée très chère pour réaliser ce travail. Elle a répondu, avec gentillesse dit-elle, lorsque quelqu'un habite dans une pièce on n'est pas obligé de lui payer pour qu'il fasse le ménage chez soi. La propreté n'est pas l'affaire d'une ou d'un groupe de personnes, c'est l'affaire de tous les usagers*

Appelées à parler de leur rôle dans le fonctionnement du « système d'eau » à l'avenir, les autorités locales, quant à elles, font ressortir leurs deux rôles complémentaires. D'un côté elles mettent en évidence leur rôle de régulateur des systèmes. Et d'un autre côté, elles soulignent leur responsabilité dans la gestion des systèmes et aussi comme étant les détentrices d'informations importantes et utiles pour le bon fonctionnement des SEAP à l'avenir.

Ces autorités locales soutiennent que dans leur rôle de chef en situation, elles vont continuer à œuvrer pour la bonne gestion et le bon fonctionnement des systèmes. À ce titre, elles ont été, à la base, responsables de toutes les activités de mobilisation communautaire et de contact avec les populations cibles. Elles ont des rôles clés dans les différents CAEPA de leur juridiction et ont la capacité de les mobiliser et de les forcer à mettre en application les principes de bonnes gestions pour le bien être et la satisfaction de tous et de toutes.

Dans leur rôle d'usager du service de l'eau, elles précisent que dans un temps pas trop lointain, elles pourront être remplacées par d'autres autorités élues. Alors, elles ne seront que des usagers qui auront à appuyer les activités communautaires de leurs localités. Comme détentrices d'informations importantes et utiles, elles vont agir en usager avisé et se constituer comme ciment social en vue de cimenter les rapports sociaux entre les usagers et les autres entités impliquées dans la gestion de l'eau. Aussi, soulignent-elles, elles seront des éclaireurs en vue d'aider les prochaines autorités à remplir pleinement leurs responsabilités en ce qui concerne le fonctionnement des SAEP dans leur juridiction.

À notre sens, ce sont des attitudes de bonnes conduites pouvant aider à améliorer les conditions d'hygiènes et de l'assainissement à maintenir les SAEP le plus longtemps que possible au niveau des différentes localités ciblées par l'études et dans toutes les autres communautés ayant bénéficié des activités du projet « Eau Potable et assainissement », communément appelé EPA-V, de HELVETAS.

11.2 Résumé de la perspective des acteurs en termes de gestion future des SAEP (Tableau 3)

perspective des acteurs en termes de gestion future des SAEP		
Usagers	Autorités locales	CAEPA/TEPAC
-S'engagent à payer régulièrement la cotisation mensuelle -S'engagent à lutter contre la résistance de plus d'uns à fournir la cotisation -Effectuer un travail de surveillance auprès des CAEPA -Participer aux différentes rencontres communautaires concernant le fonctionnement des SAEP	-Exercer un contrôle continu auprès des CAEPA - Appuyer les CAEPA -Chercher des ressources nécessaires pouvant favoriser la durabilité des SAEP -Impliquer activement dans l'organisation de l'élection des CAEPA -Sensibiliser les populations à cotiser et à respecter les règles d'hygiène	-Gérer de façon transparente et démocratique les CAEPA -Continuer de garantir une gestion équitable du service de l'eau -Faire une gestion plus rationnelle du service de l'eau -Sensibiliser les populations locales à cotiser -Mettre en place un système de communication efficace pouvant favoriser une meilleure implication des usagers et des acteurs locaux dans la gestion du service de l'eau

12 Les défis et la question de la durabilité des changements induits par le projet EPA-V au sein des localités concernées.

Tous les individus ayant participé comme informateurs à cette étude évaluative reconnaissent que les SAEP sont construits en vue de desservir les communautés. C'est pourquoi la plupart d'entre eux (40%) s'engagent à fournir régulièrement la cotisation mensuelle exigée. Parce que selon eux, cette cotisation permet de maintenir le système en état et de garantir sa durabilité. Mais il s'observe aussi au sein des communautés un manque d'engagement collectif visant à maintenir les SAEP en état. En dépit de toutes les déclarations faites en ce qui concerne la prédisposition de collaboration des acteurs, dans certaines localités les systèmes sont l'objet de sabotage. Les CAEPA et la plupart des usagers critiquent l'attitude de certains membres de leur localité qui, pour exprimer leur

insatisfaction ou leur haine contre les comités de gestion, utilisent des stratégies malveillantes comme le sabotage de certains éléments des systèmes d'eau. D'autant plus, comme nous l'avons déjà fait ressortir à l'aide des informations recueillies, la majorité (60% environ) des usagers des services de l'eau rechigne à verser la cotisation exigée mensuellement. Pour justifier leur refus, certains soutiennent que la proportion d'eau utilisée ne vaut pas le montant mensuel exigé. D'autres mettent en évidence que des gens venant d'autres zones puisent aussi de l'eau dans les SAEP sans qu'ils soient obligés de payer et que eux-mêmes, ils doivent avoir aussi ce privilège, surtout que l'eau disponible n'est qu'un don de Dieu. Certains d'entre eux évoquent aussi l'idée d'une gestion partielle et partisane du service de l'eau au niveau des SAEP. Tout indique donc que c'est plutôt lié à un problème de conscience collective. Il est à recommander d'intensifier la sensibilisation à la gestion du bien commun auprès des communautés. Ce témoignage d'un usager met ostensiblement en évidence son faible niveau de conscience vis-à-vis de la maintenance en bon état des SAEP.

Témoignage d'un usager à Corail Grande : « *Nous sommes prêts à payer les cotisations, mais il faut exiger aux autres de payer d'abord. Nous sommes prêts pour aider à résoudre les éventuelles difficultés par notre cotisation mais tous les usagers doivent aussi contribuer* ».

12.1 Défis en termes de pratiques d'hygiène et d'accès à l'assainissement de base

Nombreux sont des usagers qui expriment avoir changé de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement. Au fait, une bonne proportion des usagers rencontrés (environ 65-70%) affirme avoir changé de comportement en appliquant les principes d'hygiène de base et de l'assainissement, partant du lavage des mains, du nettoyage régulier de leur maison et cour, du souci de protection de l'environnement. Ils avouent aussi être motivés à dupliquer les informations auprès de leurs. Cet impact est très positif, cela exprime en quelque sorte la pertinence du projet. Cependant, dans presque toutes les localités concernées par cette étude évaluative, nous avons constaté une absence criante de latrines publiques et individuelles. Les constructeurs rencontrés révèlent que la demande en termes de construction de latrine n'a pas vraiment augmenté depuis la mise en œuvre du projet. Ils évoquent en ce sens le faible niveau de conscience des gens en ce qui concerne l'importance d'une latrine dans leur vie. La plupart des usagers de certaines localités se plaignent beaucoup de l'absence de latrines et imputent à cette privation le fait que les populations leurs communautés défèquent à même le sol. En fait, cette situation montre que les populations de certaines zones d'intervention du projet restent encore exposées dans une certaine mesure à des maladies comme le choléra et à d'autres formes d'infection découlant d'un accès non garanti à l'assainissement de base.

En somme, les informations recueillies mettent en évidence un ensemble de défis qui se dresse au maintien dans le temps des SAEP et des acquis en termes d'assainissement de base et d'éducation à l'hygiène. Tout de même, à se mettre attentif et à suivre la tendance des témoignages et opinions recueillis, on comprend que la survie des SAEP dépend d'une sensibilisation continue auprès des usagers et des autres acteurs impliqués à un titre ou à un autre dans leur gestion. Autant soutenir l'idée qu'il serait important de mettre à profit un projet de sensibilisation communautaire s'échelonnant sur une période précise afin de sensibiliser les communautés sur l'importance des systèmes établis et sur la nécessité de s'impliquer à les maintenir en bon état.

12.2 Récapitulatifs des défis, de la durabilité des changements et des leçons apprises (Tableau 4)

Défis	Changements durables	Leçons apprises
-------	----------------------	-----------------

<p>-Résistance collective contre la cotisation exigée pour la consommation de l'eau dans les SAEP</p> <p>-Contradiction entre les discours sur l'adoption des règles d'hygiène et certaines pratiques observées au cours de l'évaluation</p> <p>-Très peu de latrines sont construites depuis la mise en place du projet</p> <p>-La plupart des usagers de certaines zones d'intervention du projet continue à chier à même le sol.</p> <p>-Manques de gestion rationnelle des SAEP</p> <p>-Absence des mécanismes objectifs de formation des futurs membres des CAEPA et des TEPAC</p>	<p>-Intériorisation des règles d'hygiène</p> <p>-Intégration des techniques de traitement de l'eau courante</p> <p>-Prise de conscience des conséquences néfastes de la consommation d'une eau non-traitée sur leur santé</p> <p>- Détermination à empêcher aux générations futures de vivre ce qu'ils ont vécu concernant l'approvisionnement en eau.</p> <p>-Appropriation des SAEP comme des biens communs par certains usagers et acteurs locaux</p> <p>-Les compétences acquises par les CAEPA et les TEPAC, les constructeurs de latrine et les animateurs sociaux</p>	<p>-L'évaluation par les acteurs est vécue comme une modalité d'accès à la reconnaissance sociale et au respect des usagers. Elle est donc vécue comme processus de mise en valeur de la parole des usagers, du coup des usagers eux-mêmes.</p> <p>-Le temps imparti à cette évaluation était trop court</p> <p>-La formation des Citoyens Observateurs exigeait beaucoup plus de temps</p> <p>- Manque d'autonomie des facilitateurs a eu des conséquences non-souhaitées sur le travail de terrain</p> <p>- L'esprit consensuel et d'ouverture des facilitateurs ainsi que la détermination et le sérieux des employés du projet ont favorisé la réalisation d'un travail de terrain de très bonne facture</p>
---	--	--

13 Conclusion

Le projet EPA-V a produit des changements hautement considérables. Les observations faites ainsi que les données collectées auprès d'acteurs locaux et des usagers montrent que la disponibilité de l'eau potable et l'accès à l'assainissement de base sont relativement meilleurs depuis la mise en place du projet. Nous avons constaté une appropriation réelle des règles d'hygiène au niveau de plusieurs zones d'intervention du projet concernées par cette évaluation. Des changements importants sur le plan économique, social, environnemental et sanitaire ont été constatés à travers le discours des usagers et des acteurs locaux rencontrés. Les impacts phares du projet perçus par les acteurs sont entre autres : la disponibilité et l'accès à une eau jugée de qualité, la diminution considérable des maladies hydriques, l'appropriation dans une certaine mesure des règles d'hygiène, la réduction des conflits sociaux liés à la question de l'eau ainsi que la violation de certains droits des femmes. En outre, l'implication effective des communautés locales dans la mise en œuvre des activités du projet, l'approche faire faire, a fortement contribué à renforcer la capacité des acteurs locaux à pouvoir garantir la durabilité des systèmes. Ce changement est aussi lié à la qualité de l'encadrement offert par le projet et à certaines dispositions pratiques prises sur le terrain. Ces éléments de changements perçus par les acteurs locaux attestent donc dans une certaine mesure la pertinence, l'efficacité, l'efficience de l'approche du projet et des différentes activités menées au cours de sa mise en œuvre.

14 Annexes : photos/guides des dialogues individuels et groupaux